



*Appel à contributions du Cercle pour l'aménagement du territoire
Repenser le rôle de l'Etat dans l'aménagement du territoire*

Contribution de : **Jacques Nodin**^{i*}

Novembre 2017

Un Etat accélérateur des évolutions économiques et sociales

Nous le savons, nos sociétés connaissent des transformations profondes qui représentent des risques pour l'Humanité : réchauffement climatique, dégradation de la biodiversité, évolution du type de production et de consommation, transition énergétique....

Et puisque nous le savons, nous ne pouvons continuer à faire semblant et à croire que le seul marché qui serait vertueux trouvera des solutions aux défis qui nous sont posés.

Aussi, nous faut-il réinventer des lieux de médiation et surtout d'accompagnement ou d'accélérateur des projets innovants émanant des territoires locaux, mais aussi nationaux ou européens.

Pour préparer ce futur qui est aujourd'hui porté par la financiarisation de l'économie et par la recherche de profits les plus élevés, je pense qu'il faut remettre l'humain au cœur de toutes les priorités et de toutes les démarches d'un Etat qui doit retrouver son image de protecteur, de rassembleur, de médiateur et d'aménageur.

Le premier choix qu'il nous faut faire :

- C'est remettre en place un Commissariat général du Plan rattaché au Premier Ministre.

En effet, il faut retrouver ce lieu d'échanges, d'études sur les évolutions et les perspectives, un lieu de débats et de confrontations entre les composantes de la société (organisations économiques, chercheurs, organisations professionnelles, personnalités qualifiées, universitaires, monde associatif ...).

Un lieu permettant de préparer les décisions du court terme mais surtout de moyen et long terme.

A ce sujet une incidente : le temps des évolutions et des réponses à y apporter ne peut être le temps électoral et surtout pas le temps médiatique mais le temps réel nécessaire pour analyser et répondre aux évolutions.

Cette exigence appelle d'autres réformes qui viseraient à :

- Stabiliser par la loi les périmètres des ministères pour éviter, tous les cinq ans, de remodeler le paysage des compétences ministérielles et ainsi s'inscrire dans la gestion de projets sur le moyen et long terme.

- Mettre en application le droit à l'expérimentation, le reconnaître dans les faits et encourager les initiatives citoyennes.
- Créer une Agence Nationale de l'aménagement du territoire et des solidarités territoriales.

Nous savons que les évolutions actuelles fracturent toute la société. Elles portent en elles des inégalités sociales mais aussi territoriales. Pour mettre en œuvre une justice sociale et territoriale, il faut une structure nationale capable d'anticiper, d'accompagner la réduction capitale des inégalités et ainsi retrouver l'universalité si essentielle dans la recherche du bonheur commun.

- Enfin, fixer des priorités et accompagner les porteurs de projets qui s'inscrivent dans ces priorités.

Nous savons que nous devons revoir nos types de fonctionnement. Nous ne pouvons plus compter sur les projets portés par les grandes structures nationales mais nous devons nous situer dans la recherche d'expérimentations citoyennes.

Nous savons que la transition énergétique, écologique et le développement durable sont les principaux enjeux de ce début de siècle. L'Etat doit être à l'écoute de ces territoires ruraux ou urbains qui inventent des solutions innovantes dans ces domaines. Il doit être capable de les accompagner financièrement mais aussi humainement, en ingénierie, par exemple en proposant des mises à disposition de fonctionnaires.

Nous savons aussi que le développement de l'intelligence artificielle va bouleverser nos types de production et de services.

Le vieillissement de la population représente un véritable défi qui va de plus en plus mettre en danger le modèle de la solidarité intergénérationnelle et territoriale. L'Etat ne peut être absent des demandes de solidarité liées à cette évolution. La solidarité ne peut être que familiale ; elle doit aussi être locale et nationale par la redistribution des richesses. Et le lien humain doit s'inscrire dans le respect des générations qui ont contribué à léguer une vision humaine de l'épanouissement et de l'émancipation. L'innovation sociale doit devenir une priorité et non une régulation financière. Bien sûr, nous retrouvons sous ce thème les problèmes de santé, des personnes en situation de handicap, des SDF, des migrants de protection de l'enfance mais aussi les problématiques du logement.

Autre sujet de changement : l'alimentation, la gestion des ressources (eau, air...) et par extension, le type d'agriculture. Celle-ci doit faire l'objet d'un projet de moyen terme accompagnant le passage d'une agriculture intensive à une agriculture de qualité et localisée. Pour la réussir, il faudra accompagner l'installation de ces nouveaux agriculteurs sur les territoires et surtout développer les circuits courts de distribution en questionnant le schéma actuel de nos hypermarchés. Cela sera long mais l'Etat doit être mobilisé sur ce sujet.

Les modes de mobilité future et la place de l'évolution de tout le secteur transport : ferroutage, covoiturage, vélos, véhicules électriques ou à hydrogènes, transport aérien, les espaces piétons représentent d'autres défis.

Enfin, il faut sans tarder repenser le type de gestion des entreprises et y développer des formes de codétermination avec en particulier une participation des représentants des salariés au CA ou au conseil de surveillance des entreprises.

Cet Etat stratège présent sur tous les sujets à forts enjeux qui viennent d'être cités doit obligatoirement s'entourer de personnes engagées dans la recherche ou dans la gestion de projets.

Il faut dans cet esprit redonner au SGAR son rôle de médiateur ou d'accélérateur du développement économique. Le Préfet de Région doit avoir à ses côtés une équipe de spécialistes qui accompagnent le

développement des territoires, de tous les territoires. Il faut que tous les cinq ans soit élaboré un Contrat de plan avec la Région associant les autres collectivités territoriales mais aussi la société civile.

Une dernière suggestion : au niveau de l'Agence nationale ou auprès du Préfet de Région, il faut mettre un conseil citoyen dont les membres seraient tirés au sort à partir des listes électorales et comprenant des personnalités qualifiées dans les domaines de l'innovation.

L'Etat doit être le garant du bien vivre ensemble. C'est lui qui porte la solidarité nationale. Nous avons su après la deuxième guerre mondiale inventer les solidarités nécessaires au développement humain. Relevons aujourd'hui le défi d'un Etat engagé sur la recherche du bonheur. Et pour cela sortons des visions passéistes du financement ou des dotations pour retrouver des formes de financement sur les priorités que la Nation et l'Europe auront souhaitées en ayant toujours l'exigence du développement durable.

ⁱ * Jacques Nodin, préfet honoraire